CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Déclaration d'appel : rédiger, sécuriser les mentions et éviter la caducité

L'appel est perdu avant d'être plaidé. Une mention incomplète sur les chefs de jugement critiqués une annexe mal jointe un délai suivant la déclaration mal calculé et l'affaire s'achève sur un incident. Ces difficultés ne tiennent pas au fond du dossier mais à la rigueur formelle attendue à ce stade de la procédure. Cet atelier de deux heures est consacré à la rédaction de l'acte. Le participant identifie ce qui doit y figurer mesure l'effet de la désignation des chefs critiqués sur l'étendue de la dévolution et sait comment régulariser lorsque c'est encore possible.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 410 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats collaborateurs et assistants juridiques chargés des procédures d'appel.

PRÉREQUIS
Pratique de la procédure civile et des voies de recours.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les mentions devant figurer dans la déclaration d'appel
- Désigner les chefs de jugement critiqués en mesurant l'effet dévolutif
- Articuler la déclaration avec les actes et diligences qui suivent
- Repérer les irrégularités entraînant caducité ou irrecevabilité
- Mettre en œuvre une régularisation lorsqu'elle demeure possible

03 Programme détaillé

M1 Le contenu de l'acte

- Ce qui doit y figurer
- Identification des parties et de la décision attaquée
- Désignation des chefs de jugement critiqués
- Annexes et pièces jointes à la déclaration
- Transmission de l'acte et preuve de la remise
- Cas pratique : Une déclaration est relue collectivement pour relever les mentions manquantes ou imprécises.

M2 Effet dévolutif et étendue du recours

- Ce que l'on soumet réellement à la cour
- Lien entre chefs critiqués et saisine de la cour
- Dispositifs complexes et risque d'omission
- Appel partiel et conséquences sur les chefs non critiqués
- Appel incident et appel provoqué
- Cas pratique : Les participants découpent un dispositif de jugement puis rédigent la désignation des chefs critiqués.

M3 Incidents et régularisation

- Éviter la fin de non-recevoir
- Irrégularités entraînant caducité ou irrecevabilité
- Conditions et limites de la régularisation
- Articulation avec les diligences postérieures à la déclaration
- Organisation interne du suivi des échéances
- Atelier : Chaque participant construit sa liste de vérification à appliquer avant toute transmission.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 410 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr